

venu brut de onze pour cent par an à partir de la sixième campagne.

Mieux vaudrait placer son argent sur hypothèque à Montréal ou à Toronto. On aurait autant de profits avec moins de risques et moins de difficultés.

Il faut donc changer ces conditions économiques. Il faut remplacer les pertes des années du début par des bénéfices. C'est le seul moyen d'attirer les capitaux.

Il est impossible, comme nous l'avons expliqué au chapitre III, de songer à réduire les dépenses. Le prix admis de \$4.00 par tonne pour la betterave pendant les premières années n'est déjà pas trop élevé. Les frais de travail indiqués sont plutôt modérés.

Impossible aussi d'admettre une augmentation du rendement en sucre ou du produit des pulpes et mélasses. Il ne reste donc qu'une voie ouverte : c'est l'augmentation du prix du sucre.

Et pour l'obtenir, il faut absolument accorder à l'industrie du sucre indigène une protection raisonnable supérieure à celle qui existe actuellement.

Le mot " Protection " sonne assez mal aux oreilles d'un gouvernement dont les tendances libre-échangistes ne sont un mystère pour personne, et l'on aurait de fortes chances d'être mal accueilli si l'on demandait en ce moment aux Chambres de revenir carrément à la politique protectionniste adoptée autrefois par les chefs du parti conservateur à Ottawa.

Mais il ne peut être question de demander une protection exagérée comme importance ou illimitée comme durée, et notre ferme conviction est que la solution proposée par nous peut être acceptée par le gouvernement d'Ottawa malgré ses préférences pour le libre-échange.

En effet, il n'y a pas une seule industrie au Canada qui ne soit encore protégée en ce moment. La protection a été réduite—modérément—partout où elle a paru être exagérée, mais elle n'a été supprimée nulle part. Pourquoi l'industrie de la betterave ferait-elle exception à cette règle ?

Prenons un exemple : l'industrie du Raffinage du sucre. La protection qui lui est accordée se mesure par la différence des droits entre les sucres bruts et les sucres raffi-